



Union of European Federalists  
Union des Fédéralistes Européens  
Union der Europäischen Föderalisten

Actes du colloque de l'UEF

Provence Alpes Côte d'Azur

# Europe et migrations

*Samedi 9 décembre 2017*

*Aix-en-Provence*

*Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence*

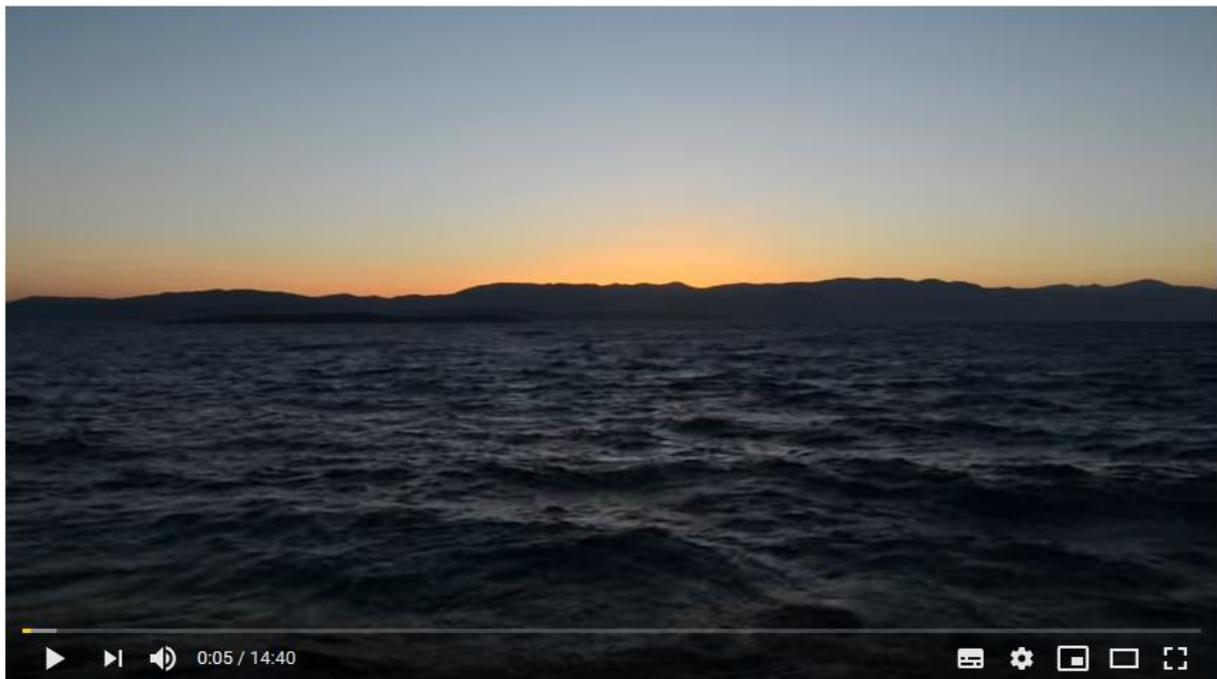


# Sommaire

<b>INTRODUCTION : LA NUIT TOMBE SUR L'EUROPE</b> .....	3
UN REGARD A CONTRE-COURANT SUR LES ROUTES DE L'EXIL .....	3
<b>PARTIE 1 : LES MIGRATIONS, UNE QUESTION FONDAMENTALE</b> .....	5
LES MIGRATIONS MONDIALES .....	5
QUELQUES CHIFFRES CLES SUR L'ASILE .....	7
DEMANDEURS D'ASILE ET SOLIDARITES.....	8
LA POLITIQUE MIGRATOIRE ITALIENNE, UN PAYS AUX PORTES DE L'EUROPE .....	10
L'EXPERIENCE EUROPEENNE .....	11
<b>PARTIE 2 : TEMOIGNAGES, LES MIGRATIONS SUR LES TERRITOIRES</b> .....	13
LA SITUATION A CALAIS .....	13
L'ACCUEIL DES MIGRANTS A GRAMBOIS (VAUCLUSE) .....	15
<b>PARTIE 3 : VERS UNE POLITIQUE EUROPEENNE OU MONDIALE</b> .....	16
QUELLE POLITIQUE MIGRATOIRE POUR L'UNION EUROPEENNE ? .....	16
THE EU-TURKEY DEAL AND ITS CONSEQUENCES IN ATHENS, IN 2016, AND IN THE GREEK ISLANDS, IN NOVEMBER 2017.....	18
LA QUESTION DE LA RELOCALISATION DES DEMANDEURS D'ASILE DEVANT LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE (CJUE) .....	22
LA POLITIQUE MIGRATOIRE DU GOUVERNEMENT ITALIEN .....	23
MIGRATIONS, LE NECESSAIRE ENGAGEMENT DE L'EUROPE EN AFRIQUE : CONJUGUER HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET DEMOGRAPHIE POUR UNE RELATION PRIVILEGIEE !.....	27
<b>CONCLUSION</b> .....	32
<b>LES RESSOURCES SUR LE MEME SUJET</b> .....	38

## Introduction : La nuit tombe sur l'Europe

« La nuit tombe sur l'Europe », court-métrage de 15 minutes, réalisé par Samuel Bollendorff avec la voix de Catherine Deneuve a été projeté en introduction de la journée.



Le film est disponible sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=zUSSEHBexyc>

La biographie de Samuel Bollendorff, né en 1974 est disponible sur son site : <http://www.samuel-bollendorff.com/fr/la-nuit-tombe-sur-leurope/>

### Un regard à contre-courant sur les routes de l'exil

Réalisé en collaboration avec Amnesty International et soutenu par le fonds de dotation Agnès b. et Nikon, **La nuit tombe sur l'Europe** propose un regard différent sur ces parcours de femmes, d'hommes et d'enfants contraints de prendre la route de l'exil pour fuir les violences des conflits ou de la persécution.

Les discours et informations sur les réfugiés sont nombreux, parfois instrumentalisés, en particulier dans des contextes électoraux. Les images ne manquent pas non plus qui témoignent de la situation. Des propos qui ne semblent pourtant pas ou plus provoquer de changements dans les politiques, qui ne parviennent pas non plus à modifier les perceptions. En tout cas pas de manière durable.

*Dans un tel contexte, il est déterminant de redonner à chacun les moyens de comprendre et de réfléchir à ce qu’être réfugié en Europe signifie. Il est crucial que chacun puisse comprendre la réalité et la brutalité de ces parcours d’exil, mais aussi de saisir la singularité et l’humanité que le flot d’images ou d’informations ne permet plus de distinguer.*

*Samuel Bollendorff a repris la route des réfugiés. Un retour sur des lieux plus ou moins connus, parfois oubliés après avoir été surexposés.*

*Son travail déroge aux représentations identifiées. Il provoque et renouvelle le regard. Le parti pris est assumé : ses images qui ne montrent pas les réfugiés mais expose les lieux qu’ils ont traversés. Des images incarnées par leur dialogue avec les témoignages.*

*« La nuit tombe sur l’Europe » traduit cette ambition.*

*Un plan séquence de 15 minutes, filmé depuis les côtes turques, montre la nuit tombant sur l’île de Chios en Grèce et sur la mer Egée, première et parfois ultime étape du parcours des migrants vers l’Europe. Ces images s’accompagnent d’un texte lu par Catherine Deneuve, évoquant les destins de ces hommes, femmes et enfants.*

# Partie 1 : Les migrations, une question fondamentale

## Les migrations mondiales

**Michel Callouët**

Ancien ambassadeur de l'Union européenne – UEF PACA

### Le passeport, une invention récente et inégalitaire

*Pendant de nombreuses années (avant les années 1930 en Europe), il n'existait pas de passeport. Le passeport crée une inégalité entre les humains : en fonction de la nationalité de leur passeport, un Français peut voyager dans 170 pays quand un Afghan ne peut voyager que dans une dizaine de pays.*

*Le passeport Nansen a été créé à la suite de la première guerre mondiale pour permettre aux personnes apatrides de disposer d'un document de voyage.*

### Quelques chiffres clés

*L'immigration représente 240 millions de personnes dans le monde par an. Les personnes qui sont en situation de mobilité dans le monde sont 1 milliard, 75% en interne de leurs États et 25% au niveau international.*

*En Europe, 35 millions de personnes sont étrangères, ce qui représente 6,9% de la population européenne. L'Europe est devenue la première destination des flux migratoires.*

### Une bonne et une mauvaise immigration ?

*La colonisation peut être vue comme une migration. Les pays colonisateurs ont déplacé massivement leur population vers les pays colonisés. Cette migration a plutôt été présentée de manière favorable.*

*De la même manière, les migrations économiques dans les années 1920, vers les États-Unis par exemple, les migrations de travail étaient, elles aussi, perçues comme une bonne migration.*

*Enfin, les flux de tourisme qui explosent ces dernières années, sont également perçus comme des migrations positives, choisies.*

*Les mauvaises migrations seraient celles qui sont subies : les migrations politiques (réfugiés, apatrides), les migrations économiques (avec les sans-papiers), etc.*

## L'asile et les réfugiés

*C'est en 1793, dans la Constitution française que le pays intègre la notion d'accueil des « étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté ».*

*La Convention de Genève, signée en 1951, met en place un système mondial de l'asile. En signant cette convention, les États se fixent des obligations en matière d'accueil et d'intégration des personnes fuyant leur pays.*

*La part de réfugiés dans les populations est beaucoup plus importantes dans l'Ouest de l'Afrique ou en Asie qu'elle ne l'est en Europe. Ceux qui accueillent les réfugiés, sont souvent les pays frontaliers de zones de conflits. En 2016, l'UE a reçu 1,2 millions de demandes d'asile quand la Turquie en a accueilli plus de 2 millions.*

## Immigration versus développement

*Pour certains, il est nécessaire de permettre le développement des pays plus pauvres pour limiter les migrations économiques. Il apparaît que les migrations créent du développement avec le fait que les émigrés envoient des fonds dans leur pays. L'Inde par exemple entretient des liens étroits avec la diaspora indienne dans le monde.*

## Les États face aux migrations

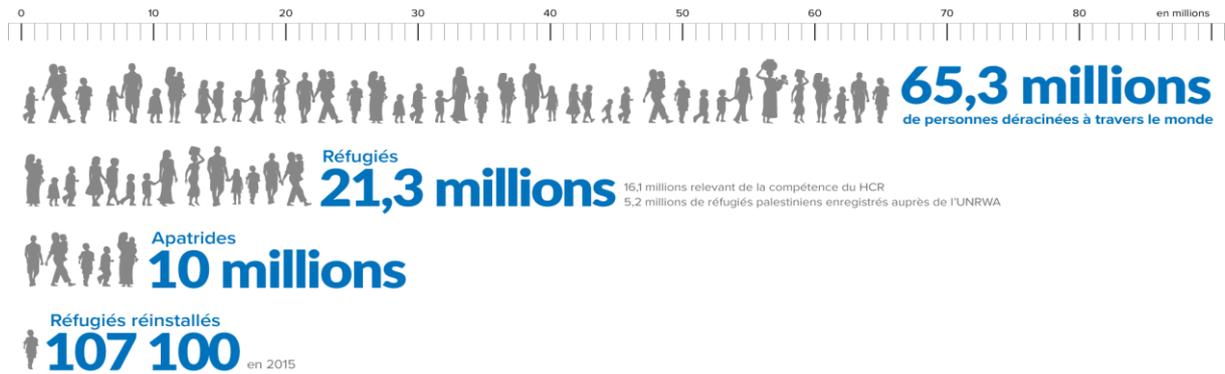
***L'immigration questionne notre souveraineté, celle de l'État et également la citoyenneté (sur la question de la citoyenneté de résidence). Plusieurs de nos certitudes sont remises en cause par ces migrations.***

*Les États ont tendance à fermer la porte face à certaines migrations et à choisir d'accueillir d'autres profils de migrations.*

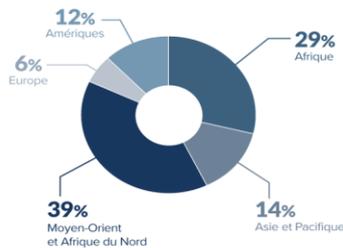
*Dans les années 50, il y avait 3 murs dans le monde. Aujourd'hui, il y en a 80. Les murs deviennent de plus en plus technologiques pour empêcher la mobilité. Ces murs sont inutiles et n'empêchent pas les migrations. L'Inde est actuellement train de construire un mur pour empêcher les migrations climatiques venues du Bangladesh.*

***Ces questions ne peuvent plus se résoudre à l'échelle des États puisqu'elles questionnent les frontières. Une réflexion au niveau mondial a été lancée en septembre par l'ONU qui travaille sur un pacte mondial sur les migrations. Quelle gouvernance mondiale de l'immigration ?***

## Quelques chiffres clés sur l'asile



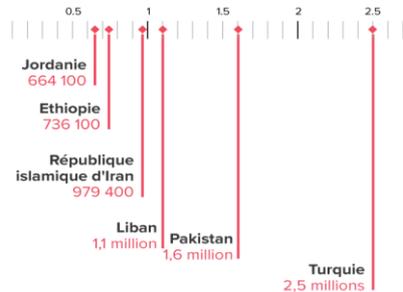
### Où sont hébergées les personnes déracinées à travers le monde



### 53% des réfugiés à travers le monde sont originaires de trois pays



### Principaux pays hôtes



**33 972 personnes**

fuient chaque jour leurs foyers à cause du conflit et de la persécution

**10 800 employés**

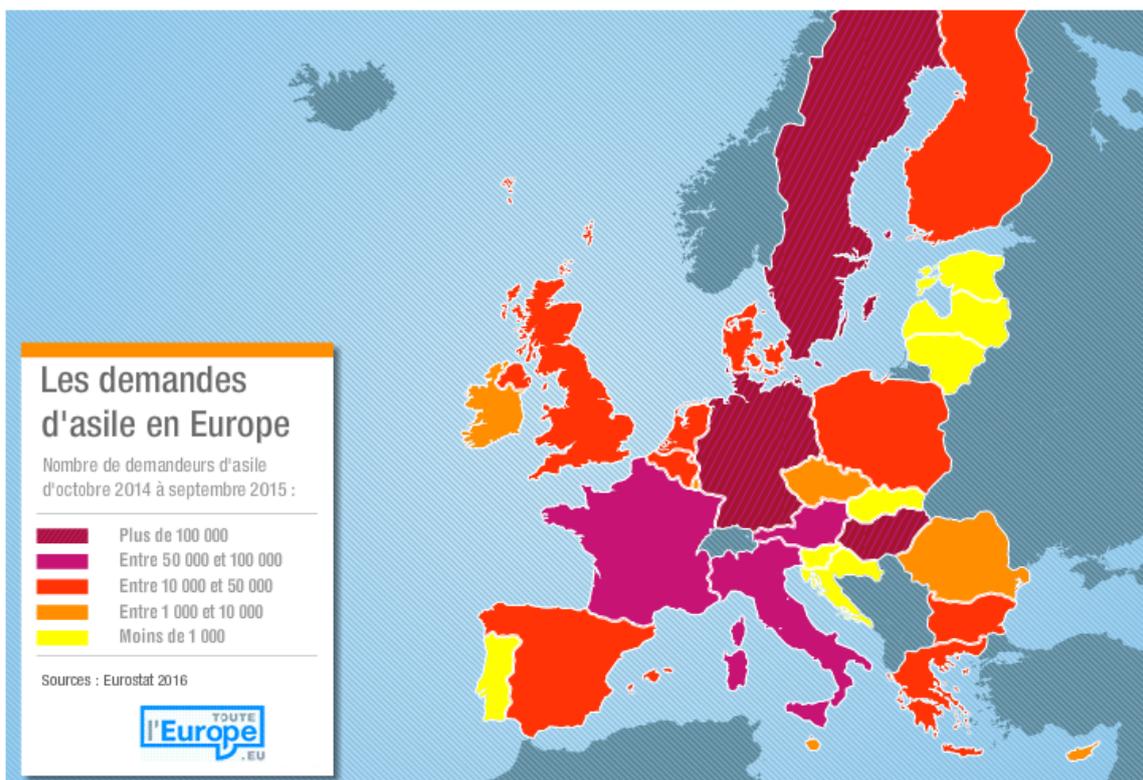
Le HCR emploie 10 800 personnes (au 31 décembre 2016)

**128 pays**

Nous sommes présents dans 128 pays (au 31 décembre 2016)

Le HCR est financé presque entièrement par des contributions volontaires, dont 86% de la part des gouvernements et de l'Union européenne.

Source: HCR / 20 Juin 2016



## Demandeurs d'asile et solidarités

*Marion Larché*

*Doctorante en Droits de l'homme à La Sorbonne – chargée de missions au Bureau de l'UEF  
France*

*Le cas de la politique française ne peut pas être désolidarisé de la politique européenne. Si la France se targue d'être le pays des droits de l'homme, il y a un écart important entre ce qui est revendiqué dans les textes juridiques et ce qui se passe sur le terrain. On reprend souvent la citation de Michel Rocard selon laquelle « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. »*

*Les chiffres montrent que la France n'accueille pas l'ensemble de la misère du monde. Dans le monde, il y a **21,3 millions de réfugiés**. La majeure partie des réfugiés est accueillie dans des pays du sud.*

*Le nombre de réfugiés dans l'UE correspond à 0,01% de la population européenne. En France, on constate une nette augmentation depuis 2015. En 2016, 85 244 demandes d'asile ont été déposées.*

*Plusieurs lois sont en cours de discussion en France pour réformer la politique d'asile. En décembre 2017, le défenseur des droits s'est dit pessimiste voire inquiet sur la loi Asile et migration en préparation.*

*La France ne respecte pas certains de ces engagements, notamment :*

- *Le respect des droits fondamentaux :*
  - o ***La Convention de Genève donne le droit aux personnes de déposer une demande d'asile mais des pratiques de refoulement existent. Il faut que les personnes puissent accéder à un territoire où elles peuvent déposer leur demande. La France participe à une violation de ce droit fondamental parce qu'elle pratique le refoulement en empêchant les demandeurs de protection d'accéder au territoire. C'est le cas dans la vallée de la Roya, ou à Mayotte avec les réfugiés des Comores, ou en mer en interceptant les bateaux.***
  - o ***Les conditions dans les centres de rétention <sup>1</sup> français sont condamnés par la Cour européenne des droits de l'homme. Ces lieux ressemblent à des prisons. Des enfants, y compris en bas-âge, sont placés dans ces lieux, ce qui est considéré comme un traitement inhumain et dégradant. Il est demandé que les centres de rétention***

---

<sup>1</sup> C'est le lieu où les personnes sont maintenues avant d'être renvoyées dans leur pays parce qu'elles n'ont pas obtenu le statut de réfugié.

interviennent comme dernière possibilité et que le placement dans des centres d'accueil soit privilégiés.

- **La protection des mineurs non-accompagnés est également une obligation.** Les mineurs non-accompagnés doivent être doublement protégé, d'une part comme demandeur d'asile et d'autre part comme mineur. La France, malgré la loi de 2016, met en place une suspicion de la majorité. Des tests osseux sont mis en place alors qu'ils sont considérés comme trop imprécis (2 ans d'imprécision) par le corps médical. La France est le seul pays en Europe qui maintient cette pratique.
- Promouvoir la solidarité à l'échelle nationale et européenne
  - **La France est un des rares pays en Europe qui sanctionne les personnes qui aide les personnes à rentrer sur le territoire.** Dans plusieurs décisions récentes, les tribunaux sanctionnent les individus lorsqu'ils accueillent (donner un repas) et non seulement quand ils aident au franchissement de la frontière
  - Il a été annoncé la création de hot spot<sup>2</sup> en Libye, qui est connue pour son non-respect des droits fondamentaux (cas de traitements inhumains récents).
  - A l'été 2017, les italiens ont appelé à l'aide leurs partenaires européens face à la difficulté de gestion des flux. Le Président de la République a refusé de permettre aux bateaux d'ONG d'amarrer dans les ports français.

---

*« Je suis homme et rien de ce qui est inhumain ne m'est étranger » Pierre Bourgeade, L'objet humain*

---

---

<sup>2</sup> Lieu à l'extérieur du territoire qui doit permettre de trier les personnes relevant de l'asile de celles relevant de migrations économiques (qui n'ont pas le droit d'accéder au territoire).

## La politique migratoire italienne, un pays aux portes de l'Europe

**Franco Praussello**

*Chaire Jean Monnet ad personam "Etudes économiques de l'UE", Université de Gênes*

*La crise migratoire a mis en danger la participation de l'Italie à la construction européenne. Les trois quarts des forces politiques en Italie sont hostiles à l'intégration européenne. La Ligue du Nord est devenue le fer de lance de l'extrême-droite italienne.*

*Une politique ambiguë est menée par le mouvement Cinq Etoiles, qui rassemble un tiers de l'électorat et souhaite organiser, comme d'autres partis européens, un référendum sur l'appartenance à l'Union.*

*Face aux flux migratoires, le gouvernement italien a modifié sa politique d'accueil en organisant des accords avec la Libye pour empêcher les migrants de traverser la Méditerranée. L'Italie essaie, en contrepartie de contrôler le travail des ONG sur l'accueil des réfugiés sur son territoire.*

*Le nombre de réfugié a diminué dans les derniers temps, mais l'Italie n'a pas réussi à organiser des hot spots efficaces et n'arrive pas à convaincre les autres pays européens de modifier les règlements de Dublin. Dublin II confie au pays d'entrée la responsabilité d'accueillir et d'examiner la demande d'asile des personnes avant de leur délivrer un droit d'accès à l'ensemble du territoire de Schengen. Ce règlement concentre ainsi la charge de l'accueil sur les pays aux frontières de l'Europe. L'Italie appelle ainsi à la mise en place d'une migration européenne.*

*Il y a ainsi une contradiction permanente entre le souhait de mettre en place des politiques communes et la tentation du repli nationaliste.*

## L'expérience européenne

**Marie-Christine Vergiat**

*Députée européenne membre de la Commission des libertés civiles et de la Commission des affaires étrangères dans la Sous-commission des droits de l'homme*



*Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, 50 millions d'Européens ont migré. Ces flux correspondent au plus grand mouvement de population de l'époque contemporaine. La France est le premier pays européen qui est devenu terre d'immigration, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.*

*L'Europe n'est pas concernée par une crise migratoire. Il y a une problématique migratoire au niveau mondial, les migrations au niveau européen représentent une part minoritaire, voire infime ramené à la population, des migrations mondiales.*

*La Commission européenne a élaboré un agenda européen sur les migrations en mai 2015. Il y avait 4 objectifs :*

- *diminuer les migrations régulières et irrégulières ;*
- *sauver des vies et assurer le respect des frontières ;*
- *améliorer l'accueil des réfugiés ;*
- *mettre en place un plan de relocalisation.*

*Deux ans après la mise en place du plan, moins de 30 000 personnes ont été relocalisées. L'objectif était, à l'époque, de soulager la Grèce et l'Italie.*

*Comment se fait-il que les flux de migrants arrivent en 2015 alors que la guerre civile en Syrie dure depuis 2011 ? M. Erdogan a utilisé la gestion de sa frontière pour faire du chantage sur l'Union européenne par rapport à sa politique extérieure.*

*La mise en place des Smart borders, frontières intelligentes implique :*

- *la mise en place d'un système de gestion des entrées et des sorties de l'espace Schengen incluant un système d'alerte lorsque les personnes ne sont pas sorties du territoire à l'échéance de leur droit (car les personnes qui sont en situation irrégulière sur le territoire sont arrivées, pour beaucoup, légalement, et sont restées au-delà de l'échéance de leur visa) ;*

- la création d'un document européen de voyage, Etias, qui est un visa low-cost. Pour les personnes qui n'ont pas besoin de visa pour entrer dans l'espace Schengen, elles auront besoin de ce document de voyage ;
- l'unification des fichiers doit permettre de vérifier l'identité des personnes : fichiers des demandes d'asile, fichiers des demandes de visa, fichiers de contrôle de la criminalité.

*L'Union européenne met en place ces systèmes car les États ne sont pas prêts à confier réellement la politique migratoire à l'Union car on touche aux domaines purement régaliens.*

*Par ailleurs, il y a 2 millions de personnes qui migrent légalement en Europe. La première nationalité sont les Ukrainiens, pour lesquels la Pologne délivre des titres de travail pendant que les polonais sont des travailleurs détachés à l'Ouest de l'Europe. La deuxième nationalité est celle des États-Unis, puis la Chine et l'Inde.*

*La politique de développement favorise plus les multinationales européennes que les entreprises locales. Elle favorise ainsi le développement de la migration des pays pauvres vers les pays riches. De plus, les politiques extérieures et de commerce d'armes des États européens contribue à déstabiliser les pays en voie de développement et donc à renforcer les migrations.*

## Partie 2 : Témoignages, Les migrations sur les territoires

*Plusieurs témoignages ont été apportés par des acteurs locaux.*

*Anne-Marie Hautant, Conseillère municipale d'opposition à Orange<sup>3</sup>, rappelle que la mairie d'Orange est gouvernée par l'extrême-droite. Orange est une des villes les plus pauvres du Vaucluse, avec un taux de chômage de 14 % en 2017. Le maire répète les mantras qui rentrent dans les têtes de la population. Des stigmates, dont l'immigration, sont manipulés en permanence.*

*Lors de la campagne des législatives 2017, le candidat Ligue du sud a commencé la campagne 6 mois avant avec un message « Immigration ; Terrorisme ; Islamisme ». Lorsque le Département a décidé d'ouvrir un centre d'hébergement de migrants à proximité d'Avignon, la Ligue du Sud a fait signer une pétition contre la mise en place du centre. Une autre campagne a été mise en place pour associer l'idée des migrations avec le retour de la tuberculose.*

### La situation à Calais

**Christian Salomé**

Fondateur de l'Auberge des migrants

*Lors de la guerre pendant les Balkans, les sites d'Eurotunnel étaient beaucoup moins sécurisés qu'aujourd'hui, les migrants étaient donc capturés sur le site d'Eurotunnel. Il y avait sûrement beaucoup plus de morts que maintenant bien qu'il y a eu moins de monde.*

*L'association l'Auberge des migrants a été créé dans les années 2000. Ces derniers temps, les associations prenaient en charge 8 000 migrants et l'État en prenait en charge 10 000 (repas, abris, etc.). L'association a désormais un budget de plus de 900 000 €. Il y a 15 à 16 000 bénévoles qui se sont engagés dans l'association dans les deux dernières années. Les bénévoles sont venus de très loin (du Québec pour certains).*

*Les migrants paient entre 500 et 3 000 € pour réussir à passer vers l'Angleterre. Il y a des millions d'Euros qui circulent dans la jungle de Calais.*

*L'association fournit des repas, des vêtements. L'année dernière, ils pouvaient donner des abris. Cette année, il est interdit de donner des tentes. Les duvets et*

---

<sup>3</sup> Conseillère municipale d'opposition à Orange – Ancienne Vice-présidente du Conseil régional PACA – EELV Régions & Peuples Solidaires.

couvertures sont confisqués par la police. Maintenant, l'association fait du prêt de duvet avec un contrat de prêt.

Cette politique confirme les migrants dans leur choix de passer la frontière vers l'Angleterre : « je suis tellement maltraité ici qu'il faut que je me dépêche de passer. »

La rocade est entourée de mur. Cette politique tend à repousser les migrants vers l'autoroute. Pour pouvoir monter dans les camions, les migrants peuvent être amenés à créer des bouchons sur l'autoroute, au péril de leur vie.

Le problème ce n'est pas que l'autoroute est mal éclairée ou que les migrants prennent des risques, mais que la frontière est bloquée par les **Accords du Touquet**. La France gère les frontières du Royaume-Uni, en contrepartie d'un financement britannique.

L'association propose 14 bus-école à la suite de la destruction de l'école des Dunes. Elle offre également des bus munis de borne wifi pour leur permettre de contacter leur famille.

Sur les 5 dernières années, l'État a dépensé 700 000 € de lacrymogène utilisée contre les migrants.

Avec les mises en place de la relocalisation, 10 000 personnes sont parties. Parmi eux, 6 000 personnes sont parties en CAO<sup>4</sup>, 2 000 mineurs ont été pris en charge soit par l'Angleterre soit par l'Aide Sociale à l'Enfance, 1 000 personnes ont réussi à atteindre l'Angleterre.

---

*« L'asile est un droit, avant d'être un devoir ».*

*Jürgen Habermas, Entretien au Monde du 9 septembre 2015.*

---

---

<sup>4</sup> Centre d'accueil et d'orientation

## L'accueil des migrants à Grambois (Vaucluse)

**Alain Feretti**

Maire de Grambois (Vaucluse)

*Grambois est un village du Sud Lubéron. Dans le Lubéron, l'immobilier est cher et les habitants ont tendance à ne pas vouloir que d'autres personnes s'installent.*

*Au moment de la relocalisation, le préfet l'a appelé pour lui proposer que le village accueille des personnes relocalisées de Calais. Pour le maire, il y avait besoin de mettre en place une solidarité avec Calais, il fallait la mettre en œuvre et y prendre sa part. C'est le moment où il a été choqué qu'un mur frontière se construise dans son pays.*

*Le village de vacance a passé un accord avec le ministère de l'Intérieur. Le Front National a utilisé le village pour sa communication électorale et a fait des manifestations, des distributions de tracts. L'une des personnes distribuant des tracts était une petite-fille de réfugiés espagnols ayant fui le franquisme.*

*Les réactions des habitants ont été très violentes, « je ne fournirais pas le pain », « je ne veux pas les voir dans mon cabinet médical ».*

*Le maire a été à l'église pour lire lors de la messe la parabole du bon samaritain. Pour le maire, il a été important de ne pas juger les habitants, mais de prendre le temps d'écouter. Il a pris le temps d'expliquer les raisons de la mise en place de la Convention de Genève.*

*Les migrants sont arrivés, ils étaient Erythréens. Le fait qu'ils soient de bons chrétiens a facilité leur acceptation par certains habitants.*

*L'un des enjeux était la possibilité d'accéder à Internet mobile pour les plus jeunes dans un territoire où le réseau mobile est faible.*

*Toute l'organisation de l'accueil est retombée sur le maire, qui a été prévenu la veille pour le lendemain, comme l'association qui devait accueillir les mineurs. L'arrivée des personnes relocalisées a suscité un élan de solidarité.*

## Partie 3 : Vers une politique européenne ou mondiale

### Quelle politique migratoire pour l'Union européenne ?

*Edouard Schmidt*

*Administrateur de la Commission européenne*

*C'est à partir de 1992 qu'un embryon de politique migratoire se met en place en Europe avec l'intégration des Accords de Schengen dans le droit communautaire.*

*En 2015, les conditions de vie des réfugiés en Turquie se sont détériorées ce qui contribue à expliquer l'augmentation du flux à cette période.*

*En 2015, la Commission a proposé un agenda européen par rapport aux migrations. L'idée était d'utiliser le levier des relations internationales et celui du développement et de la coopération pour travailler sur les migrations. L'agenda prévoyait également des actions plus immédiates : sauvetage en mer (Triton qui ont permis de sauver 600 000 vies), hot spot, installation de personnes issues de pays tiers (24 000 personnes), relocalisations vers d'autres pays de l'UE (34 000 personnes).*

*L'agence Frontex est devenue une agence européenne des garde-frontières et des garde-côtes.*

*Le premier levier de la Commission est législatif. Elle a mis sur la table 24 propositions législatives, 9 ont abouti et 14 sont en cours de négociation. Le Conseil des États-membres a, en effet, la haute main sur le rythme de négociations et d'adoption des directives.*

*Le deuxième levier de la Commission est le soutien financier : 12 millions d'Euros ont été dépensés à l'extérieur de l'UE et 10 millions d'Euros à l'intérieur de l'UE.*

*Les actions qui ont été mises en œuvre impliquent très peu le Parlement européen. Toutes les actions impliquent majoritairement le Conseil européen et le Conseil de l'Union, avec la Commission comme opérateur. Ceci a impliqué une révolution copernicienne au sein de la Commission, où les fonctionnaires sont allés sur le terrain et rentrent dans l'opérationnalisation des actions.*

*Les flux évoluent pour les migrations qui arrivent en Italie, les personnes viennent de pays qui ne sont pas en guerre.*

Deux problèmes majeurs qui se posent :

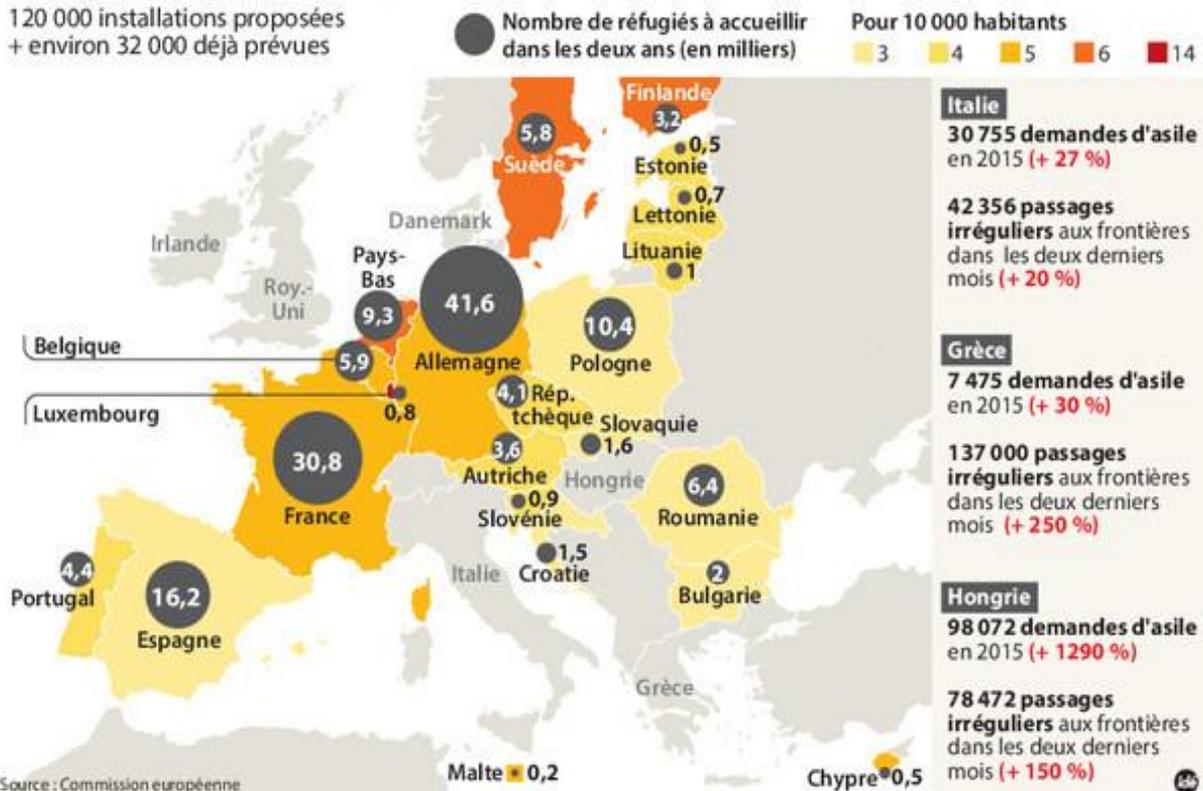
- la situation sur les îles grecques ;
- les mauvais traitements de la Lybie.

On est sorti de la crise migratoire et on est dans une période de crise politique avec la montée des populismes, les positions des pays d'Europe centrale, etc. Schengen est mis à mal par toutes les périodes dérogatoires et constitue l'un des points d'achoppement de cette crise politique. Le règlement de Dublin III constitue le 3<sup>ème</sup> point d'achoppement.

Les principaux enjeux sont d'une part de sortir de la gestion de crise pour mettre en place une politique durable, notamment au vu des enjeux de migrations climatiques. De plus, la lutte contre les réseaux de passeurs est un enjeu primordial. Si l'UE a accueilli 4 fois plus de réfugiés que les États-Unis ou le Canada, il y a un enjeu à maintenir l'application de la Convention de Genève qui constitue l'un des aspects de l'acquis communautaire.

### Réfugiés : le plan de répartition de la Commission européenne

120 000 installations proposées  
+ environ 32 000 déjà prévues



## The EU-Turkey Deal and its consequences in Athens, in 2016, and in the Greek islands, in November 2017<sup>5</sup>

**Silvia Giulini**

*Advocacy Officer for the Refugees Affairs in Generation 2.0 for Rights, Equality and Diversity<sup>6</sup>*

*The EU-Turkey Deal started to be applied the 20<sup>th</sup> of March 2016. Its target is to try to stop the arrivals of irregular migrants in Greece. The Deal is not divided in articles, but it enlists some points needed to achieve the goal. In particular, it states that “all new irregular migrants crossing from Turkey into Greek islands as from 20 March 2016 will be returned to Turkey (...) in full accordance with EU and international law, thus excluding any kind of collective expulsions” and that “for every Syrian being returned to Turkey from Greek islands, another Syrian will be resettled from Turkey to the EU taking into account the UN Vulnerability Criteria”. It also claims that this is “a temporary and extraordinary measure (...) needed to end the human suffering and restore public order”.*

*The consequences of the Deal affected and still affects thousands of asylum seekers. We will first focus on the situation in 2016 pre and post Deal in Athens; then, we will consider the conditions in the islands in November 2017.*

*In 2016 we, Generation 2.0 for Rights, Equality and Diversity, were offering a service connected with the Greek Asylum Service: the Skype.*

*Skype is the first step for a Third Country National (TCN) to be recognized as an Asylum Seeker in Greece. In fact, the TCN does not have to go physically and directly to the central asylum service of Greece, based in Athens, but has to get in contact with it through Skype, the computer program that we use every day to speak with people who live faraway. The idea behind Skype is the need to reduce the pressure that the Asylum Service had to face in 2015, when more than 850 thousand persons reached Greece.*

---

<sup>5</sup> This article is based on two reports written by Silvia Giulini for the Organization she is working for in Greece. To learn more about the Skype, read the report at the link: <https://g2red.org/wp-content/uploads/2017/06/Skype-Report-ENG.pdf>. To learn more about the conditions in the Greek islands in November 2017, read the report at the link: <https://g2red.org/wp-content/uploads/2017/12/Lesvos-Samos-Report-ENGg.pdf>.

<sup>6</sup> Greek NGO originally born in 2006 for the rights of the second generation, the children born and/or raised in Greece with migrant parents. While time passing, the beneficiaries became more and more and now they include migrants, asylum seekers and refugees. The goal of the organization is the empowerment of the migrant communities living in Greece and their active participation in the society.

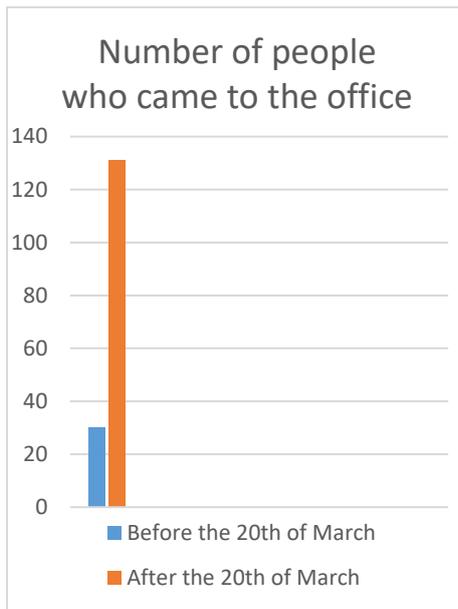
However, there are many problems connected with this service. First of all, not everybody knows what Skype is and how it works. TCNs can call on their own with their mobile phones but, at least last year, they had more chances if they went to an NGO that offered this service.

Secondly, the very strict timetable. In fact, during the few hours a week available for each Programme, all the speakers of the same language try to connect, hoping to have an answer from the Asylum Service. To this, it has to be added the main problem: in the Asylum Service there is only one computer that answers. The strict timetable, the high number of people calling at the same time, together with the internet connection problems can easily explain the difficulties for a TCN to get through. We must not forget to mention that sometimes, due to the high number of calls, there is a complete block of Skype in the Asylum Service.

Moreover, due to internet connection problems, a call that could last three minutes per person, many times lasts 15 or more and, consequently, the number of people that are able to do Skype in an hour is drastically low. Finally, for every single call, the Asylum Service usually accepts only a family or a single person; then drops the call.

If we look at the graphic below, we can easily understand how the situation changed before and after the application of the EU-Turkey Deal. The graphic concerns the number of persons we registered: the number of people coming everyday was too high (100 a time, on average) and the situation was unmanageable.

	JAN 2016	FEB 2016	MARCH 2016			APR 2016	MAY 2016
			Before 20th	After 20th	Tot		
PAKISTAN	7	16	0	0	0	0	0
BANGLADESH	6	16	0	0	0	0	0
NIGERIA	8	10	6	5	11	0	2
UGANDA	11	3	0	1	1	0	0
ALBANIA	2	10	3	3	6	8	11
GHANA	6	2	1	0	1	0	0
MOROCCO	0	8	4	2	6	3	2
SIERRA LEONE	6	0	0	0	0	0	0
CAMEROON	1	4	0	17	17	6	10
IRAN	1	2	6	7	13	0	9
AFGHANISTAN	0	0	0	22	22	18	1
SYRIA	1	2	13	61	74	54	49
LEBANON	0	2	0	1	1	0	2
ETHIOPIA	0	1	0	0	0	0	0
GAMBIA	1	0	0	0	0	0	0
KENYA	0	1	0	0	0	0	0
LIBERIA	1	0	0	0	0	0	0
IRAQ	0	0	0	2	2	22	6
SUDAN	0	0	0	1	1	0	0
CONGO (not specified)	0	0	0	5	5	1	0
CONGO K	0	0	0	3	3	3	10
HAITI	0	0	0	0	0	1	0
COMOROS	1	0	0	0	0	0	0
TOT	52	77	33	130	163	116	102



The most impressive month is March, the month of the application of the Deal: if in the 20 days before the application of the Deal we registered 33 persons, in the last 10 days of the month we registered 130 persons. This means that the number of people who arrived in this period (from the 20th to the 30th) was more than 4 times the number of people who came in the first part of the month. That is, in half time (in only 10 days) we registered 130 people, more than four times the number of people who came in the first 20 days of the month, that totally were 33.

Responsibilities were left to NGOs, without any kind of guidelines and support

Moreover, the Deal still affects thousands of persons living in the islands. In November 2017 we went in two of the Greek islands that host the majority of TCNs, Lesbos and Samos.

The strict interpretation given to the Deal<sup>7</sup> does not allow the TCNs living in the islands to move in the mainland: they are stuck there in a limbo, without any chance to move, except in very limited cases (i.e. persons with cancer). If the Deal drastically reduced the number of new arrivals, this did not lead to the improvement of living conditions for those persons living there. Despite the numbers decreased, compared with the previous years, TCNs do not have any chance to leave the islands. Consequently, the hotspots are overcrowded. Some persons have been living there since the 20<sup>th</sup> of March 2016, the day of the application of the Deal, in very tough conditions.

Hygiene is a very serious issue. In the area outside the camp in Lesbos, basic infrastructure is missing: there are only 8 toilets for 200 persons circa. Toilets are

<sup>7</sup> Decision of the Director of the Asylum Service, 31st of May 2017, on: <http://bit.ly/2Bg7V4f>. The 5th of December 2017, the Bar Associations of the islands will appeal to the Council of State against the above-mentioned decision to “put restrictions on the movement of applicants to the islands of Lesbos, Rhodes, Samos, Kos, Leros and Chios”. In fact, “the Agreement between EU and Turkey does not explicitly provide this obligation” and “the body that issued the decision was incompetent (only the minister could decide on this), (...) the decision is unconstitutional and unreasonable, since it restricts personal freedom (...) \*and it+ is contrary to both the Greek Constitution and the European Convention on Human Rights”. More about the Bar association appeal on: <http://www.kathimerini.gr/929213/article/epikairothta/ellada/stis-5-dekemvrioy-sto-ste-8a-kri8ei-h-apagoreysh-metakinshs-twn-prosfygwn-apo-ta-nhsia>

*cleaned every 3 or 4 days and most of the time they are dirty, so people prefer to go directly in the so called “forest”, a strip of land near the camp. There is no shower for those outside the camp, so asylum seekers cut a public tube where some cold-water flows. In Samos, there are three toilets for around 2500 persons and only one – two hours of water a day.*

*Another important issue concerns food. The food is not enough for everybody, even if the majority of the asylum seekers refuse to eat it. We saw ourselves that the chicken still had some blood. Consequently, TCNs cook it again setting fire close to the tents and putting them at risk.*

*Persons with several health problems have to wait for months before having an appointment with a doctor in the hospital. In fact, only people with chronic diseases, such as cancer and hepatitis, are sent to Athens. We were told that there is a person that can’t move because he has a bullet in his leg: he has been waiting for an appointment with the doctor of the hospital for months now, with no result. Doctors inside the camp can’t do surgeries and can only give pills.*

*Basic information is missing and asylum seekers have no idea of the reason why they are stuck in the island. They don’t know why they can’t move to the mainland or go to another country. Asylum Seekers are wasting their time and their lives. Despite they are young and could be full of energy, they have so much stress because of the conditions they have to bear.*

*Finally, violence seems to be very common, especially towards some nationalities.*

*The Deal affected the conditions of life for thousands of persons. It reduced the new arrivals but did not improve at all the life of those persons, fleeing wars and very difficult conditions, asking only for international protection.*

*On this purpose, I would like to finish with the words of an asylum seekers in Lesvos.*

*“We must have the free movement in Greece. It is the only important thing for us. Tell it to all the authorities in Europe. The refugees don’t need suits, clothes, food but the freedom. They put us there to let us die, we and our families. It’s not normal. We are not animals. We are humans. (...) We are suffering terribly here. (...) I only want to say that the EU must understand that people living in Moria are living in unbearable stress”.*

## La question de la relocalisation des demandeurs d'asile devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)

*Marion Larché*

*Doctorante en Droits de l'homme à La Sorbonne – chargée de missions au Bureau de l'UEF  
France*

*La Commission a proposé de mettre en œuvre un plan de relocalisation, en termes de procédure, le Conseil de l'Union devait l'adopter avec une consultation du Parlement.*

*L'article 78 du TFUE permet d'adopter des mesures provisoires en cas de situation d'urgence avec un afflux soudain de ressortissants de pays tiers.*

*L'objectif était de soulager la Grèce, l'Italie et la Hongrie. La Hongrie a refusé d'être qualifié de pays de première demande donc n'a pas été intégré.*

*La Hongrie, la Slovaquie et la Pologne ont fait un recours pour contester le plan de relocalisation, car ils sont en désaccord sur l'idée de récupérer des réfugiés pour soulager d'autre pays. On voit un désaccord entre les pays.*

*Les arguments développés étaient :*

- l'absence de situation d'urgence. Pour la Hongrie, ce qui se passe c'est que la Grèce et l'Italie font mal le travail et pas qu'il y a une situation de crise ;*
- un plan sur 2 ans ne correspond pas une mesure temporaire ;*
- l'absence d'homogénéité ethnique. La Pologne invoquait dans les moyens que le plan de relocalisation était contraire au droit d'asile parce qu'on contraignait les demandeurs d'aller dans un pays avec lequel ils n'ont aucun lien.*

*La Cour de Justice a rejeté les différents arguments et a validé le plan de relocalisation.*

## La politique migratoire du gouvernement italien

Franco Praussello

Chaire Jean Monnet ad personam “Etudes économiques de l’UE”, Université de Gênes

*Selon une interprétation répandue, après la crise des dettes souveraines de la zone euro, au mieux gelée et non résolue dans l’attente des initiatives franco-allemandes suite aux propositions de Macron en vue d’une “Europe qui protège”, l’enjeu posé par les flux migratoires en provenance de l’Afrique et du Moyen-Orient constitue un défi mortel pour l’Union européenne (UE). En effet, ce jugement peut être considéré comme fondé à plusieurs égards. Tout d’abord, il est évident que la nouvelle donne des transferts massifs de populations des pays du tiers-monde vers l’Europe est le résultat de facteurs structurels, d’ordre démographique et social ou d’ordre géopolitique. D’une part, on assiste aux écarts des capitaux humains, techniques et environnementaux entre le Sud et le Nord de la planète, que la mondialisation exacerbe souvent ; de l’autre, certaines soupapes qui réduisaient la mobilité internationale du travail ont sauté, suite à la fin de l’équilibre mondial bipolaire qui a libéré la volonté de puissance des acteurs régionaux, alimentant les tensions et guerres locales. Bref, un ensemble de déterminants destinés à exercer des effets de longue durée.*

*La crise migratoire est également une conséquence de l’incapacité de l’UE à parachever son passage vers des formes avancées d’intégration fédérale depuis la fin de l’équilibre mondial bipolaire, avec le choix néfaste de privilégier l’élargissement plutôt que l’approfondissement, à la fin des années quatre-vingt, lorsqu’il s’est agi de décider comment faire participer à ses institutions communes les anciens satellites de l’Europe de l’est après l’implosion de l’URSS. Ceci explique l’absence d’une politique européenne efficace de l’immigration, qui ne peut se réduire au seul règlement de Dublin III qui laisse les coûts politiques, économiques et sociaux de l’accueil à la seule charge des pays de première entrée dans l’UE (Grèce et Italie, principalement), avec le refus des pays de Visegrád d’en partager la responsabilité, mais aussi d’autres pays, tels que la France et l’Autriche, qui réagissent au déferlement des migrants en fermant les frontières et en mettant à mal la solidarité entre pays membres.*

*Dans le même temps les réponses décevantes des pays se sentant isolés au centre de la crise, notamment l’Allemagne et l’Italie, avec des accords partiels avec des pays extracommunautaires voisins, tels que la Turquie et la Libye, qui font fi de la protection des droits de l’homme dans les camps de concentration organisés sur leurs territoires, abîment leur patrimoine de crédibilité pour pouvoir contrecarrer la dérive des pays de Visegrád vers des formes de démocraties non-libérales.*

*Au vu de cette situation d’échec d’un effort commun, il ne faut pas s’étonner que la crise migratoire ait été suivie d’une montée en puissance des tensions entre partenaires et des menaces à l’intégrité de l’UE que font courir les partis et*

mouvements populistes. Après une première phase d'expansion due aux coûts sociaux engendrés par la gestion en urgence de la crise de l'Eurozone causée par les limites de l'intégration monétaire qui a donné naissance à l'euro, une monnaie sans État, ces partis se trouvent aujourd'hui à l'orée du pouvoir ou pire au gouvernement dans pas mal de pays. Il faut ajouter à ces considérations que, en conclusion, faute de progrès substantiels en direction d'une politique d'accueil européenne digne de ce nom, la crise migratoire, en s'inscrivant dans la durée, est destinée à mettre en péril la survie même de l'UE, après l'euthanasie de la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'aire Schengen.

Pour en venir au sujet central de cette note, il faut tout d'abord souligner l'état des lieux en ce qui concerne l'influence du populisme en Italie. En bref, et c'est difficile à croire d'un pays qui a derrière lui une longue histoire d'être parmi les avant-gardes favorables à l'unification européenne (en 1989 lors d'un référendum consultatif 88% du peuple italien se déclarait favorable à attribuer des pouvoirs constituants au Parlement de Strasbourg), aujourd'hui près de trois quarts des partis et des mouvements politiques transalpins peuvent être classés parmi les forces contraires à l'accueil des migrants, eurosceptiques ou carrément hostiles à l'intégration européenne, même si le 53% de l'opinion publique est encore acquise aux vertus de l'euro). Ce record négatif est le résultat des échecs répétés durant plus de dix ans des institutions de l'UE et des gouvernements à démontrer que les crises des dettes souveraines et des flux migratoires peuvent être gérées par une Europe qui protège, selon la définition de Macron, tout en retirant arbitrairement à la compétence des institutions de l'UE les décisions fondamentales pour les attribuer à une gestion basée sur les rapports intergouvernementaux.

En effet, la droite extrême de la Ligue du Nord et du parti Frères d'Italie qui rassemble les héritiers du fascisme de Mussolini (en total un cinquième de l'électorat), ainsi que le Mouvement 5 étoiles (un tiers) arborent des positions populistes ou eurosceptiques, même si ce dernier a récemment mis un bémol à sa politique anti-UE, tandis que Berlusconi (7-8%), considéré comme le politicien le plus modéré de la droite, voudrait expulser du pays plus de 600.000 migrants et défend la drôle d'idée d'une monnaie parallèle à l'euro. De plus, même Matteo Renzi, le chef de file du centre-gauche, tout en étant favorable à un accueil bien organisé des demandeurs d'asile, n'a pas résisté à exploiter parfois la polémique anti-UE, comme il l'a fait, de façon ridicule, lorsqu'il a retiré le drapeau de l'Union du siège du gouvernement pour souligner son refus de suivre la politique financière de la Commission. Et ceci, après avoir honoré en fanfare, avec le Président Hollande et la Chancelière Merkel, la tombe d'Altiero Spinelli dans le cimetière de Ventotene !

Cela étant dit, face à la crise migratoire la politique des divers gouvernements italiens qui se sont succédés ces dernières années a été caractérisée par deux phases. Dans un premier temps, après la révision du règlement de Dublin III sur le

droit d'asile en 2013 qui met en principe la responsabilité de l'examen des demandes d'asile à la charge du pays de première entrée, les autorités italiennes, loin d'organiser des centres d'enregistrement de migrants de façon convenable, misaient surtout sur le passage rapide de migrants ayant emprunté la route de la Méditerranée centrale en directions du centre et du nord de l'Union, qui leur offraient davantage d'opportunités d'accueil et de travail, comme en Allemagne, où la Chancelière Merkel en 2015 acceptait d'absorber un exode exceptionnel d'un million de demandeurs d'asile (« Wir schaffen das », « Nous pouvons le faire »). Toutefois, suite aux réactions de maints pays du nord et à la fermeture de leurs frontières, ainsi que de l'opinion publique allemande après un premier moment de disponibilité, les autorités européennes ont décidé de monnayer le blocage par la Turquie de la route orientale des flux, en obligeant l'Italie à accueillir 500.000 migrants depuis 2014.

Tout cela explique que dans un deuxième temps le gouvernement italien ait ajouté à sa vieille requête de refonte du règlement de Dublin III afin d'assurer un partage équilibré des demandeurs d'asile et un nouveau volet plus volontariste sous forme d'interventions directes en Libye voire dans les autres pays africains de provenance des flux. En février 2017 le ministre de l'intérieur Minniti, qui venait de remplacer l'ancien responsable Alfano, a inauguré cette nouvelle approche, justifiée à son avis par des soucis en matière de possibles périls pour la tenue du tissu démocratique du pays.

A vrai dire, cette nouvelle politique n'en était pas une, car elle avait été suivie même durant la période pendant laquelle la Libye avait été sous la férule de Kadhafi, tandis que les pays voisins étaient gouvernés par des dictateurs qui devaient être balayés par les révolutions du printemps arabe. À l'époque ces derniers avaient conclu avec les pays de l'UE des accords bilatéraux, suivant lesquels ils s'engageaient à mettre un frein aux mouvements migratoires vers l'Europe en échange d'aides et de fonds non déclarés qui alimentaient la corruption de leurs régimes. En ce qui concerne l'Italie, ce système était surtout suivi dans la politique envers la Libye appliquée par le gouvernement de la droite, dont le chef de file Berlusconi se déclarait ami fraternel du dictateur local, même si en principe ceci valait aussi pour les autres gouvernements du pays transalpin, à cause peut être des anciens rapports coloniaux entre les deux pays.

Quoi qu'il en soit, Minniti dès son entrée dans le gouvernement italien confirmait sa réputation d'homme d'action en développant des relations efficaces avec les autorités tribales de Libye, qui prévoyaient le blocage des flots et la reconduite des migrants empruntant la voie maritime pour rejoindre les côtes italiennes dans des centres d'accueil situés dans leur pays. À cela il faut ajouter les actions successives du gouvernement italien et de la Haute représentante pour les affaires étrangères de l'UE, Mogherini, dans les pays au sud de la Libye d'où arrivent beaucoup des flux dirigés vers l'Europe, pour essayer de les réduire.

*Dans le même temps le gouvernement a mis en place un plan pour contrôler les interventions des ONG qui aident les migrants à traverser en sûreté la Méditerranée, plan qui a donné lieu à pas mal de contestations des organisations humanitaires.*

*En conséquence de cette politique active menée par le gouvernement italien en vue d'externaliser les frontières de l'UE vers le sud, les flux arrivant en Italie se sont en effet réduits, même si cela a été obtenu avec un coût énorme en matière de non-respect des droits de l'homme dans les camps de détention pour les réfugiés en Libye, où sévissent encore des pratiques d'esclavage. Tout cela, dans l'attente que la proposition italienne de lancer un Plan Marshall pour l'Afrique soit suivi par un effort financier adéquat de la part de l'Union, dans le cadre d'une politique européenne efficace des migrations.*

## Migrations, le nécessaire engagement de l'Europe en Afrique : conjuguer histoire, géographie et démographie pour une relation privilégiée !

**Alain Réguillon**

*Président de la Maison de l'Europe et des Européens de Lyon – Ancien président de l'UEF France et membre du Bureau de Presse Fédéraliste – Lyon*

### L'importance de l'aide au développement

*L'aide au développement de l'Union européenne repose sur un dispositif unique au monde. Elle est le premier financeur mondial avec près de 50 % de l'aide, loin devant les États-Unis avec 8 % (à noter que les États-Unis viennent de décider de se retirer du « Pacte mondial sur la migration ») et de la Chine avec 3 %. Et pourtant, que pèse-t-elle politiquement ? Peu de chose en vérité, car l'Union n'a pu se substituer aux États, dont la France et le Royaume-Uni qui ne veulent pas perdre les relations privilégiées qu'ils ont établies avec nombre de pays tout au long de la colonisation ou des protectorats ?*

*En 2014 l'Union a consacré 59 milliards d'euros à cette aide et plus de 68 milliards d'euros en 2015. À cela, il convient d'ajouter 1 milliard 500 millions d'aide alimentaire. La spécificité de l'Union est de garantir un prix d'achat minimum des matières premières et de certaines productions agricoles, permettant ainsi à ces pays d'alimenter leur budget par leurs propres ressources.*

*Il ne faut pas cependant être naïf : charité bien ordonnée commence par soi-même dit le proverbe. Et il est vrai qu'une part non négligeable de cet argent revient en Europe par l'intervention d'entreprises de pays membres de l'Union ou par la vente de produits manufacturés. Il faut aussi regretter qu'une part importante de l'aide au développement, bien que non chiffrée, soit détournée par les « élites » au pouvoir.*

*Si l'on conjugue l'histoire et la géographie, il est clair que le prolongement naturel de l'Union européenne est le continent africain, leur trait d'Union étant la méditerranée.*

### Prendre en compte la démographie

*L'argument supplémentaire réside dans l'évolution de la démographie.*

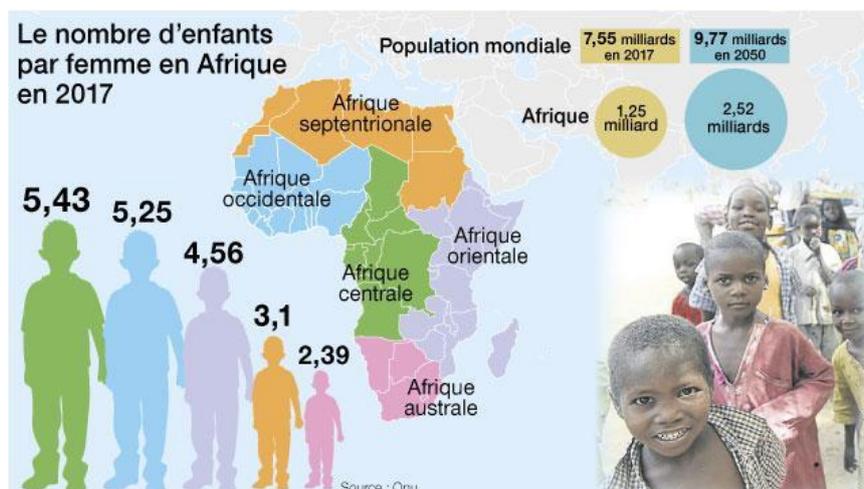
*En 2017, le monde compte près de 7,55 milliards d'habitants. L'Asie pèse pour plus de 60 % de cette population, suivie par l'Afrique avec 16,55 %. Ce continent est celui qui évoluera le plus régulièrement puisque sa population en 2050 passera à 2,520 milliards (25,80 %) ; certaines projections démographiques montrent qu'il*

deviendrait le premier continent au monde en 2150 avec plus de 4 milliards d'habitants.

Derrière suivent des continents ou parties de continents qui marquent un réel fossé. L'Amérique du Nord perd près de 70 millions habitants en comparaison de 2011 pour se situer à 5 % ; l'Europe perd plus de 40 millions de ressortissants pour frôler les 9 % dont 7 % dans l'Europe des 28 ; l'Amérique du Sud gagne plus de 200 millions d'habitants pour atteindre près de 9 % de la population mondiale ; seule l'Océanie reste à 0,5 % de cette population.

7 % de la population mondiale pour l'Union européenne est un chiffre optimiste. En l'état actuel de l'indice de renouvellement des populations qui, dans l'Union est de l'ordre de 1,40 alors qu'il devrait être de 2,1, il est probable que vers 2050 nous serons plus près des 5 %. Même la France, qui reste au plus près du seuil de renouvellement avec 1,93, perdra de la population. Au 1er janvier 2017, la population de l'Union est passée à 511,8 millions d'habitants par l'apport en 2016 de 1,5 million d'immigrés. Sans cet apport, sa variation « naturelle » serait restée à 5,1 millions de naissances pour autant de décès.

### Évolution de la population africaine



Où en est l'Europe en matière de politique migratoire ?

Dans son discours sur l'état de l'Union le 14 septembre 2016, Jean-Claude Juncker a annoncé le lancement d'un plan d'investissement pour l'Afrique et les pays voisins de 44 milliards, somme pouvant être portée à 88 milliards si les États membres décidaient de contribuer, ce qui est loin d'être atteint à ce jour. Le but est d'assurer un développement qui freine l'exode des populations.

Plus récemment, à l'initiative du Président Macron, des « camps de triages » sont installés dans certains pays africains pour contrôler l'émigration. Est-ce la bonne solution ? Ne serait-ce pas une nouvelle façon de se défaire sur d'autres comme nous l'avons fait avec le mauvais accord entre l'Union européenne et la Turquie. Ce

*n'est pas de cette manière que nous réglerons la « crise ». Par ces accords contestables, elle est simplement contenue par les rustines mises en place.*

*Les camps ne désemplissent pas et la situation des gens qui y vivent n'est pas respectueuse des droits de l'Homme. C'est d'ailleurs un reproche que je fais à la Commission européenne qui devrait davantage réaffirmer la prépondérance des traités et défendre les Droits de l'homme qu'ils contiennent. Au lieu de cela elle répond davantage aux souhaits des États dont on sait qu'ils restent égoïstes.*

*Cet égoïsme se mesure aussi par le manque de solidarité entre eux. Ainsi, se cachant derrière le règlement de Dublin, ils ne sont guère solidaires avec les pays d'accueil : l'Italie, la Grèce, l'Espagne. Depuis le 1er janvier 2017, Plus de 100 000 migrants sont arrivés en Europe. Plus de 85 000 par l'Italie, 9 300 par la Grèce et 6 500 par l'Espagne ; près de 2 500 sont morts en mer !*

*Le plan de répartition ne marche pas, y compris en France ; la Commission vient de déférer devant la cour de justice la Pologne, la Hongrie et la République tchèque pour non-respect de leurs obligations vis-à-vis des quotas d'accueil.*

*En aparté, je veux souligner aussi qu'il en est assez de ces pays qui ne cessent de déroger aux règles de l'Union, et ceux d'Europe centrale et orientale ne sont pas les seuls. Il faut que la règle soit respectée : ou l'on est membre de l'Union ou on la quitte !*

### *Pour une autre politique de l'Union !*

*L'un des premiers points réside probablement dans le changement d'une vision post-colonialiste des Européens qui confondent toujours solidarité et charité. L'Afrique, le Proche et le Moyen-Orient n'ont pas besoin de charité ! Ils ont besoin de partenariats solides et durables ; Ils ont besoin que les Européens aient une autre vision de leurs relations avec les pays de ce continent qui est leur avenir : cela implique un autre regard sur les migrations.*

*Mais pour que ce nouveau regard s'affiche, il faut au préalable que l'Union européenne dise clairement quel est son projet. Si elle doit rester majoritairement un grand marché ouvert sur le monde sans autorité politique pour défendre ses intérêts, alors il n'est pas utile de se poser des questions, car les solutions nous seront imposées par les pays continents et le flux de migrants que nous connaissons aujourd'hui se multipliera sans que nous ne puissions rien y faire.*

*Si nous décidons de devenir une « Europe puissance » avec un vrai projet interne et externe, il faut que ce projet intègre notre relation avec l'Afrique et que la politique de migration soit généreuse, respectueuse de l'intérêt des pays d'émigration et compensatrice de notre déficit démographique.*

*C'est pourquoi il faut que l'Europe/Afrique ne soit pas une relation internationale régit par des traités diplomatiques, mais par une coopération politique, donc*

*institutionnelle, au sein d'une confédération ou de confédérations Euro-africaine. La même démarche devant aussi intégrer le Proche et le Moyen Orient.*

*Du développement harmonieux de l'Afrique dépend l'avenir de l'Union européenne. Une Union qui ne peut rester en l'état. Sa dimension intergouvernementale n'est plus tenable. La réforme de l'Union devrait être un enjeu majeur des prochaines élections de 2019. Des projets doivent émerger. Une refonte en profondeur est indispensable.*

*Le débat sur l'immigration doit sortir des réflexes protectionnistes et du rejet de l'autre. Encore faut-il trouver des « Politiques » suffisamment courageux et visionnaires pour montrer que tout est dans tout et que l'Union européenne, sans perspective d'alliance avec le continent le plus proche, n'a aucune chance d'être demain un décideur dans l'organisation du monde.*

Que faut-il vraiment faire pour que les migrations deviennent choisies et non plus subies ?

*La première des actions à conduire est de contribuer à asseoir la paix au Proche et au Moyen-Orient. Il ne faut pas laisser des pays non démocratiques (Russie, Turquie, Iran) ou conduit par un irresponsable dangereux (les USA), imposer leur modèle dans cette partie du monde. Tant qu'une paix durable, respectueuse des populations dans leur diversité ne sera pas établie, les conflits se multiplieront ; les haines se développeront et l'Europe sera à l'avant-garde des attentats et des flux d'immigrés cherchant la sécurité et de quoi vivre dignement.*

*Il faut aussi soutenir plus volontairement les démocrates et ne plus traiter avec les dictateurs. Si l'on veut des dirigeants honnêtes et soucieux des intérêts de leur pays et des populations, il ne faut pas vouloir changer les hommes en place, mais en préparer d'autres à prendre des responsabilités.*

*Il faut encore investir massivement selon un modèle de participation, afin que les entreprises, les commerçants, les paysans et les artisans de ce continent vivent de ce qu'ils produisent. Cela passe aussi par une aide sérieuse au développement de l'éducation, à l'accès à la santé et à la maîtrise de l'eau et de l'électricité.*

Quelques clefs pour y parvenir ?

*Cinq points me paraissent devoir être mis en œuvre pour parvenir à ce but, comme à celui de satisfaire les populations européennes :*

*1) En ayant une politique étrangère et de défense intégrée. Cependant, celles-ci ne peuvent être envisagées sur la base du récent accord entre 25 pays. Cela n'est pas sérieux car trop sont encore liés à l'OTAN, donc aux États-Unis. Une politique étrangère commune passe par des missions diplomatiques uniques de l'Union se substituant à celles des États-membres. Une politique de défense*

intégrée doit harmoniser, privilégier et se doter d'un armement européen dont les industries auront été regroupées en des consortiums à l'image d'Airbus ou de l'aérospatiale.

2) **En ayant une politique d'asile et d'immigration commune** qui dépasse la simple question de l'accueil, mais qui intègre la dimension de coopération et d'aide au développement en modifiant les outils institutionnels paritaires existants pour leur donner plus de pouvoirs de décision sur les projets de proximité les plus utiles à fixer les populations. Le plan d'investissement JUNCKER est un bon début, à condition qu'il vienne compléter les moyens existants et non se substituer à eux.

3) **En établissant un marché commun Euro-africain adapté et dimensionné** à ces deux continents avec pour objectif d'assurer le progrès des citoyens qui doivent en être les premiers bénéficiaires. Comme pour le marché unique les principes de libre circulation devront être intégrées. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'une partie de la solution à l'émigration pourrait-être trouvée :

4) **En réinventant les accords euro-méditerranéens** sous forme de confédération et en y intégrant, sous réserve d'évolution plus démocratique, la Turquie, voire les pays limitrophes de la mer noire, car la perspective Ouest/Est est aussi une clef de la future puissance ou pas de l'Union européenne.

5) **En reconsidérant le modèle européen par l'émergence d'une avant-garde**, première étape vers la fédération européenne. Encore faut-il, je me répète, que l'Union offre une perspective d'un mieux vivre ensemble pouvant peser dans les affaires du monde.

Les axes d'avenir de l'Europe sont clairement situés en Afrique et vers l'Est de l'Europe. C'est pourquoi il faut faire évoluer les trois zones avec lesquelles nous allons devoir forger notre destin : la Russie à l'Est, le Proche et le Moyen-Orient au Sud-est et l'Afrique au Sud.

Mais rien n'est possible sans projet ! Rien n'est possible sans ambition ! Rien n'est possible sans engagement citoyens.

C'est pourquoi, je reprendrai en conclusion ce que je disais à Lyon en novembre 2016.

---

« Pour faire bouger les lignes et parvenir à leur projet, les fédéralistes doivent s'investir dans la sphère politique, économique, sociale et culturelle. Il faut qu'ils envoient leurs propres représentants dans les parlements nationaux et le Parlement européen. Ils doivent « infiltrer » les partis susceptibles de leur permettre de siéger, là où ils le peuvent, y compris sur le plan local et régional. C'est aujourd'hui qu'il faut s'engager car notre seule façon de pouvoir peser sur l'avenir de l'Union, c'est de disposer d'un nombre d'élus significatif ! »

---

# Conclusion

Chloé Fabre

Présidente de la section locale Paris Ile-de-France de l'UEF

Plusieurs points peuvent être retenus des échanges :

- les migrations, et notamment l'accueil de réfugiés concernent beaucoup plus les pays du Sud que les pays du Nord ;
- si les pays de l'Union européenne (UE) sont signataires de la Convention de Genève qui encadre le droit d'asile, si la France se revendique comme le pays des droits de l'Homme, ces États mettent en place des politiques allant à l'encontre des valeurs qu'ils revendiquent ;
- les politiques publiques établissent une distinction entre les migrants désirables (touristes, étudiants, professionnels qualifiés) et les migrants indésirables qui du coup deviennent des illégaux.

Les échanges ont montré la tension voire la contradiction entre ce qui apparaît comme moral, comme éthique et les politiques qui sont mises en place à différentes échelles vis-à-vis des personnes qui bougent. Cette contradiction est au cœur de ce qui interroge les fédéralistes sur la question des migrations.

Trois pistes de réflexion sont proposées ici. La première concerne l'analyse du discours sur les migrants et ses impacts sur les politiques publiques et privées menées. Ce discours, beaucoup critiqué lors des différentes tables-rondes, peut être analysé à l'aide du concept de criminalisation, qui permet d'en comprendre les ressorts et ainsi de construire un autre discours.

La seconde piste de réflexion est philosophique. Elle s'appuie sur la vision cosmopolitique kantienne et permet de faire le lien avec les autres sources d'inspiration kantienne pour les fédéralistes.

La troisième présente les propositions des fédéralistes pour tenter de résoudre cette contradiction, à la fois de manière théorique et pragmatique.

## La criminalisation des migrants

Les échanges de cette journée de colloque montrent ce qui a été théorisé comme une sécuritisation des migrants. Le concept de la criminalisation est issu des études sur la sécurité. C'est l'École de Copenhague qui a utilisé ce concept pour étudier les discours et les politiques qui se développent à propos des migrants.

La criminalisation renvoie à une étude de discours, ces discours pouvant être politiques, médiatiques, intellectuels/savants, etc. Les discours impactent les politiques qui sont menées, et inversement, les politiques menées participent à la construction du discours.

*Après les différentes attaques terroristes dans les pays occidentaux au début du XXIème siècle, des politiques d'immigration et d'asile plus restrictives ont été mises en place, associées à des outils de contrôles des personnes et des frontières extérieures renforcés.*

*Les migrants sont ainsi associés dans les discours aux terroristes ou à des illégaux. Ces discours de criminalisation permettent de justifier une politique pour juguler les mouvements de certaines personnes (pas les touristes, les étudiants ou les professionnels qualifiés) perçues comme indésirables.*

*La criminalisation peut s'appliquer non seulement dans le domaine militaire ou de la défense (lutte contre le terrorisme en l'occurrence) mais aussi dans quatre autres domaines : économique, sociétal, environnemental et politique.*

*Les manifestations les plus flagrantes de cette criminalisation sont, par exemple :*

- dans le domaine économique, que les immigrés prennent le travail des résidents et participent ainsi à la dynamique de chômage de masse ou que les immigrés viennent pour bénéficier des prestations sociales des États européens et constituent ainsi une charge pour ces États ;*
- dans le domaine sociétal, que les immigrés mettraient en péril notre culture (idée du grand remplacement portée par certains courants) ;*
- dans le domaine environnemental, que les immigrés sont porteurs de maladies ;*
- dans le domaine politique, que les immigrés, en tant qu'ils transgressent les frontières, ont déjà enfreints les lois des États où ils souhaitent être accueillis.*

*Ces discours se fondent sur l'impératif de protéger « sa » population face à une menace.*

*Ces discours de criminalisation permettent aux politiques de sortir du droit commun et de mettre en place des mesures extraordinaires pour lutter contre ce qui est perçu comme une nouvelle forme de criminalité. De là, la mise en place de murs, en Grèce, en Hongrie, à Ceuta et Menilla, à la frontière américano-mexicaine, autour de Gaza, entre l'Inde et le Bangladesh, etc.*

*Pour envisager de manière sereine une réflexion sur les migrations, il est donc impératif de déconstruire ce discours par un discours de décriminalisation, c'est-à-dire de ramener dans le domaine du normal, du quotidien, et non au domaine de l'extraordinaire ou de la crise, les questions liées aux migrations.*

*Ceci peut passer notamment par l'affirmation sans cesse réitérée que les personnes qui bougent sont avant tout des êtres humains comme chacun de nous.*

*Ceci nous amène vers la conception philosophique qui peut ouvrir des pistes de réflexion pour proposer une autre approche des migrations.*

## Kant et le droit cosmopolitique de visite

Emmanuel Kant, philosophe de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, constitue une source d'inspiration pour les courants fédéralistes. En effet, son approche universaliste, et partant mondiale, permet de fonder des principes sur lesquels une approche idéologique mondiale peut se fonder.

Kant explique dans le *Projet de paix perpétuelle* comment mettre en place un état de droit entre les États afin de rendre toute guerre impossible entre eux. Il aborde également dans ce texte, l'idée que les citoyens du monde bénéficient d'un droit cosmopolitique.

Son idée est, somme toute, assez simple : la terre est ronde et constitue un monde fini. Pour Kant, la terre dans son ensemble appartient à tous et aucun ne peut clamer un droit plus fort qu'un autre sur la terre. De plus, les êtres humains n'ont nulle part d'autre aller que sur la terre et sont donc contraints de vivre ensemble. L'hospitalité constitue ainsi la base éthique du comportement humain et fonde un devoir de chaque être humain envers un autre. Ce devoir d'hospitalité s'associe à un droit de visite qui est inhérent à chaque être humain.

Dans le *Projet de paix perpétuelle*, Kant affirme :

---

*« Hospitalité signifie donc ici le droit qu'a l'étranger, à son arrivée dans le territoire d'autrui, de ne pas y être traité en ennemi. On peut ne pas le recevoir si cela n'entraîne pas sa ruine ; mais on ne doit pas se montrer hostile envers lui aussi longtemps qu'il se tient paisiblement à sa place. L'étranger ne peut invoquer un droit d'accueil – car on exigerait alors un contrat particulier de bienfaisance qui ferait de lui pour quelque temps un habitant de la maison –, mais un droit de visite, le droit qu'a tout homme de se proposer comme membre de la société, en vertu du droit de commune possession de la surface de la Terre sur laquelle, en tant que sphérique, ils ne peuvent se disperser à l'infini ; il faut donc qu'ils se supportent les uns à côté des autres, personne n'ayant originairement le droit de se trouver à un endroit de la Terre plutôt qu'à un autre. »*

---

Il distingue donc le droit de visite du droit d'accueil. La visite et l'hospitalité ne sont pas conçues comme permanente chez Kant. Elles fondent un droit d'émigrer, qui au XVIII<sup>ème</sup> siècle où écrit Kant, est assez peu ouvert (à part aux criminels qui sont forcés à l'exil, aux missionnaires et aux colons ainsi qu'aux commerçants).

Kant qui s'oppose au colonialisme n'ouvre pas un droit d'accueil inconditionnel qui, à l'époque où il écrit, concerne plus l'appropriation par les colons des territoires

qu'ils conquièrent que l'intégration dans une société existante, d'où l'exigence de se « tenir paisiblement » pour bénéficier de l'hospitalité de la société visitée.

Ce qu'il faut retenir de la conception de Kant pour alimenter notre réflexion porte sur trois aspects :

- la nécessaire cohabitation des êtres humains dans un monde fini ;
- l'égalité entre les êtres humains sur la possession de la surface de la Terre ;
- le droit de visite inhérent à la condition humaine et qui constitue ce qu'on appellerait aujourd'hui un droit fondamental de l'Homme. Si le droit d'émigrer est consacré par la Déclaration universelle des droits de l'Homme comme un des droits fondamentaux, le devoir d'hospitalité de Kant n'existe et n'est reconnu en droit que pour certaines populations, les migrants désirables (étudiants, touristes, professionnels qualifiés, etc.) et les réfugiés grâce à la Convention de Genève.

## Fédéralisme et problématiques induites par les migrations

Pourquoi les fédéralistes s'intéressent-ils aux migrations ?

D'abord, pour la contradiction qu'elles posent et qui sont explorées par Zigmunt Bauman<sup>8</sup>. Cette contradiction peut être résumée ainsi :

---

*« Alors que nous n'avons pas d'autre choix que de « vivre ensemble dans un monde plein », il n'existe pas de système institutionnel global de contrôle des flux, assortis de règles et de principes éthiques applicables à tous ».*<sup>9</sup>

---

De cette contradiction découle la tension entre les discours humanistes et les politiques migratoires mises en place actuellement.

Cette contradiction est d'autant plus accrue que les États se sont définis par leur territorialité et leurs frontières et ont fondé leur légitimité sur leur capacité à maîtriser ce territoire et ces frontières. Les migrations remettent en cause les frontières et partant la souveraineté des États. Les États, qui ont du mal à maîtriser les flux migratoires, apparaissent de moins en moins capables de contrôler leur territoire et pour maintenir un semblant de souveraineté courent après des solutions de plus en plus technologiques et de plus en plus coûteuses pour afficher une maîtrise qu'ils sont incapables d'assurer à leur échelle.

---

<sup>8</sup> Zigmunt Bauman, *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, 1999 ; et *Le Présent liquide, Peurs sociales et obsessions sécuritaires*, Hachette, 2011.

<sup>9</sup> Wintold de Wenden, C. atherine, *Faut-il ouvrir les frontières ?*, La bibliothèque du citoyen, Presses de SciencesPo, 2013, page 16.

*Cette contradiction apparait d'autant plus fortement quand on la compare à l'ouverture et à la fluidité des échanges pour les marchandises, les capitaux et les services. Comment une théorie libérale peut-elle être cohérente quand elle valorise les échanges et l'ouverture des frontières et que des États tentent, tant bien que mal, de maîtriser les flux de personnes.*

*Les migrations intéressent les fédéralistes en ce qu'elles questionnent les frontières et partant la souveraineté des États, en ce qu'elles mettent en avant l'incapacité actuelle d'apporter des réponses éthiquement acceptables et légalement justes avec les cadres de pensée étatiques.*

Les propositions, encore partielles, des fédéralistes européens aux problématiques des migrations

*Les fédéralistes européens apportent aujourd'hui des réponses à deux problématiques.*

- L'égal accès au territoire européen pour les demandeurs d'asile

*La première est celle de l'échelle d'exercice de la souveraineté. L'UE constitue désormais un seul et même espace assorti d'une liberté de circulation pour les résidents. Lorsqu'un État accorde à une personne le droit de visiter ou de vivre sur son territoire, il accorde l'accès à l'ensemble de l'espace Schengen. Ceci fonde la mise en place du passeport Schengen.*

*Toutefois, chaque État est toujours responsable d'autoriser ou non l'accès à un espace qui dépasse sa souveraineté. Ce qui crée une inégalité pour les personnes demandant à accéder à cet espace. Si une personne demande à pouvoir accéder au territoire européen en Hongrie par exemple, elle pourra recevoir une réponse différente de celle qu'elle aurait reçue si elle avait demandé à la Finlande alors que le droit donné sera le même.*

*Face à cette contradiction, les fédéralistes proposent, entre autres<sup>10</sup>, la mise en place d'une agence européenne de l'asile. Cette agence, chargée de l'examen des demandes d'asile, pourrait attribuer le droit d'asile sur une base commune et identique. Ce système d'uniformisation des critères (aujourd'hui harmonisés dans les grandes lignes) permettrait, entre autres, de mettre fin aux stratégies déployées par les personnes recherchant une protection pour déposer leur demande dans les pays où elles ont le plus de chance d'aboutir (pratiques épinglées comme asylum shopping).*

---

<sup>10</sup> Toutes les propositions des fédéralistes ont été compilée dans un Policy Digest de février 2016, disponible sur le site de l'UEF Europe :

[http://www.federalists.eu/fileadmin/files\\_uef/POLICY/Policy\\_Digest/Policy\\_Digest\\_Building\\_European\\_Asylum\\_and\\_Immigration\\_Policies\\_and\\_a\\_European\\_Border\\_Service.pdf](http://www.federalists.eu/fileadmin/files_uef/POLICY/Policy_Digest/Policy_Digest_Building_European_Asylum_and_Immigration_Policies_and_a_European_Border_Service.pdf)

- *Quels droits pour les personnes migrantes : vers la citoyenneté de résidence*

*La deuxième problématique s'inspire des réflexions kantienne et aborde la problématique à travers les droits qui sont accordés aux personnes résidant sur le territoire européen.*

*Les fédéralistes soutiennent depuis de nombreuses années la mise en place d'une citoyenneté de résidence, c'est-à-dire que les personnes résidant sur un territoire doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs, notamment politiques, car les décisions qui sont prises sur ce territoire impactent non seulement les nationaux mais aussi leurs voisins résidants mais non nationaux.*

*La mise en place d'une telle citoyenneté pourrait être assortie d'une nouvelle idée, qui n'est pas encore adoptée par les fédéralistes européens : le transfert à l'UE de la capacité d'attribuer la citoyenneté<sup>11</sup>.*

*À la suite de la guerre de sécession aux États-Unis, la Fédération craignant que les États esclavagistes du Sud n'attribuent pas de droits aux anciens esclaves, a décidé de s'arroger la compétence de définir qui est citoyen et qui ne l'est pas. Elle assurait ainsi la possibilité pour les anciens esclaves de disposer de droits civiques et politiques et donc de pouvoir être protégés par l'État.*

*Dans la dynamique d'une politique de ré-allocation des réfugiés, l'attribution de droits par le niveau européen, assurerait que des personnes implantées dans des pays peu accueillants (on pense actuellement aux pays d'Europe centrale, mais aussi à certaines régions ou communes) aient accès à des droits et à la Justice.*

*Conclusion : Les autres pistes qui n'ont pas été explorées*

*Les fédéralistes se sont assez peu saisis de la contradiction évoquée plus haut entre un phénomène global et des capacités juridiques d'agir étatiques ou régionales (dans le cas de l'UE).*

*Les fédéralistes pourraient ainsi poursuivre leur réflexion sur la gouvernance mondiale à mettre en place autour de cette question, en élargissant également leur réflexion sur les causes de ces mouvements de population (guerre, inégalité et pauvreté).*

*La réflexion également autour de la création d'un droit fondamental à la mobilité proposé par Catherine Withold de Wenden<sup>12</sup>, dans la lignée de Kant, pourrait également mener à des propositions concrètes permettant de résoudre certaines des contradictions soulevées par les mouvements de population.*

---

<sup>11</sup> Cette idée est notamment présentée par Jules Lepoutre, doctorant à l'université de Lille, dans un article publié en février 2016 dans *Esprit* et intitulé « Entre droit du sol et droit du sang ; Quelle nationalité pour les réfugiés ? »

<sup>12</sup> Entretien avec Catherine Withold de Wenden, Propos recueillis par Nadia Taïbi, « Pour un droit international à la mobilité », *Sens-Dessous*, 2011/2, n°9, pp. 29-34.

## Les ressources sur le même sujet

Presse Fédéraliste : la maison d'édition des idées fédéralistes

---

*Presse Fédéraliste publie régulièrement des écrits fédéralistes. Plusieurs publications récentes permettent d'approfondir les réflexions du colloque !*

- Alain Réguillon, Migrations, le dossier qui empoisonne l'Union européenne



*Depuis 2008, Alain Réguillon rédige tous les mois une lettre dans laquelle il analyse l'actualité européenne du mois écoulé.*

*Le présent recueil compile tous les articles rédigés depuis 2011, années des premières interrogations sur le phénomène migratoire.*

*Terreau de tous les extrémismes qui cultivent l'exagération du phénomène, il conduit nos concitoyens à un repli nationaliste et identitaire dangereux.*

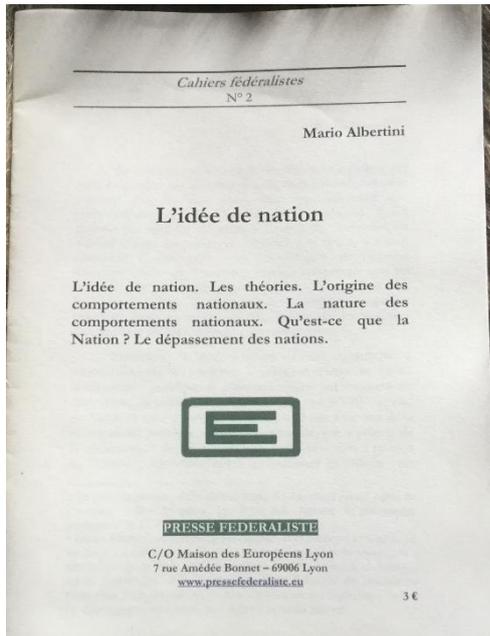
*Quand aux démocrates, plus soucieux de leur réélection et de leur côté de popularité que de combattre les mensonges des démolisseurs d'Europe, ils n'avancent pas les bonnes solutions et se rangent trop souvent dans le sillage des extrémistes sans parvenir à inverser la désaffection vis-à-vis de l'Union européenne.*

*En reprenant ces articles, le souhait d'Alain Réguillon est de mieux comprendre la vraie dimension d'un phénomène qui n'a jamais été une crise, mais qui pourrait bien le devenir si nous continuons à ne pas le considérer avec sérieux, volontarisme et de manière solidaire.*

*Alain Réguillon, diplômé du centre d'étude diplomatique et stratégique de Paris en relations internationales est président de la Maison des Européens de Lyon et de l'Union régionale des acteurs locaux d'Europe en Auvergne Rhône-Alpes. Il a été président de la section française de l'Union européenne des fédéralistes et directeur général adjoint de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe.*

Union des fédéralistes européens – France : [www.uef.fr](http://www.uef.fr) – [contact@uef.fr](mailto:contact@uef.fr) – @uef\_france

- Mario Albertini, L'idée de nation



Presse fédéraliste publie ici un essai majeur de Mario Albertini (1919 – 1997). Professeur de philosophie politique à l'Université de Pavie, co-fondateur à Milan en 1959 de la revue *Il Federalista* qu'il a très longtemps dirigée et auteur de très nombreux essais et ouvrage sur le fédéralisme, Mario Albertini a été successivement président du *Movimento Federalista Europeo* puis de l'Union européenne des fédéralistes.

Cet essai, ici repris dans la traduction française publiée par les Presses Universitaires de France dans le N°8 des *Annales de philosophie politique* (1969), constitue, d'après nous, une excellente introduction à l'ouvrage majeur d'Albertini, *L'État national*, publié par les Éditions Fédérop, de Lyon, en 1978, dans leur collection *Textes fédéralistes*.

---

*Le système mondial des États et la révolution scientifique et technique unifient le monde et engendrent l'aspiration à la libération de la personne humaine. Cette poussée doit pouvoir se traduire politiquement par un système de grandes fédérations continentales et ultérieurement par la Fédération mondiale. C'est pourquoi, au moment où la démocratie représentative accomplit ses premiers pas hors des frontières nationales, la démystification du caractère idéologique de la nation revêt autant d'importance qu'au siècle dernière (XIX<sup>ème</sup> siècle), la démystification idéologique du capitalisme*

---

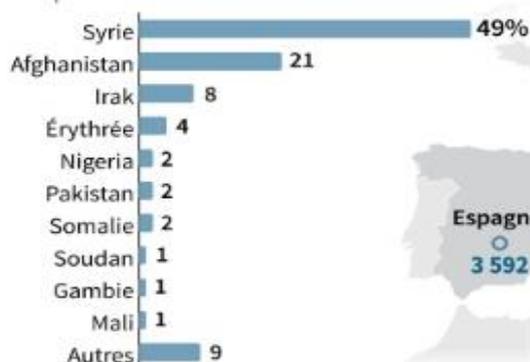
# Actes du colloque de l'UEF

## Europe et migrations

### Plus d'un million de réfugiés et migrants en Europe

Près de la moitié de ceux qui traversent la Méditerranée fuient la guerre en Syrie

#### 10 premières nationalités



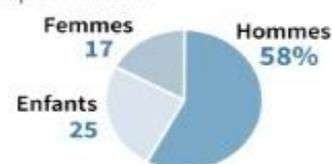
#### Arrivées par pays



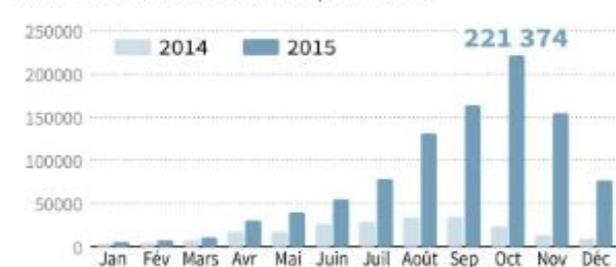
### Chiffres de l'année

**972 551** arrivées par mer  
**34 000** par terre de Turquie  
**3 625** morts ou disparus  
**84%** des migrants et réfugiés viennent de 10 pays

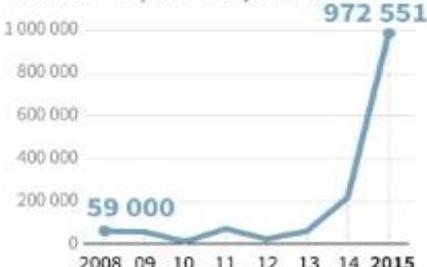
#### Répartition



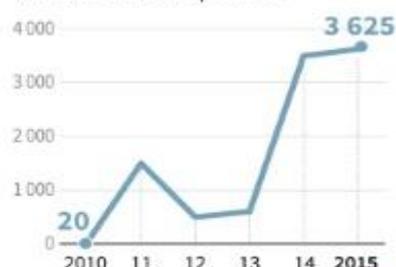
#### Arrivées mensuelles par mer



#### Arrivées par an par mer



#### Morts ou disparus



Source : HCR, 21 décembre 2015

AFP

Le colloque organisé en 2017 par la section PACA de l'Union européenne des fédéralistes (UEF) a rassemblé une cinquantaine de personnes autour de la question des migrations et de l'asile.

Dans un monde globalisé, où les marchandises, les capitaux et les services ne connaissent (presque) plus de frontière, les hommes et les femmes continuent de faire face à des barrières, à des murs. Les migrations questionnent la souveraineté de l'État et posent des questions à notre capacité à respecter nos valeurs fondamentales. C'est en cela qu'elles intéressent les fédéralistes.

Le colloque a abordé la question à la fois du point de vue philosophique et théorique, mais aussi du point de vue historique, de celui des politiques publiques mises en œuvre et, avec l'apport d'acteurs de terrain, du point de vue de la réalité vécue par les hommes et les femmes, ceux qui bougent et ceux qui les accueillent.